

Le bilinguisme: pivot des libertés d'expression et d'action chez André Chamson

Abdel Hamzaoui

[Article recommandé par Daniel Leuwers, Professeur à l'Université François Rabelais de Tours, qui dirige la thèse de doctorat de Abdel Hamzaoui.]

Une langue est-elle un don du passé ou une tension vers l'avenir? Elle doit être à la fois l'un et l'autre, une fidélité et une conquête.

(A. Chamson, *La Petite Odyssée*)

Tirailé entre un grand-père d'adoption qui n'usait de la langue française que dans les actes jugés solennels et qui s'exprimait en provençal dans ses rapports au quotidien, et une grand-mère pour qui le français constituait une langue sacrée, la langue qui servait à lire la Bible et à communiquer avec Dieu, André Chamson, enfant, s'est retrouvé héritier de deux langues maternelles.

Si, pour lui, le provençal restait la langue de la poésie et de l'expression, le français était et demeurerait la langue de la rationalité: nuance qu'il n'a pu discerner que très tard, tant était grande la confusion qui régnait dans son esprit. Confusion née dans un premier temps de la peur de privilégier l'une au détriment de l'autre, à cause de la parfaite similitude qui existe entre elles. Un double vocabulaire lui a servi à dénombrer ce que l'oeil voit ou ce que la main peut tenir. "Je comparais," dira-t-il, "les mots entre eux," et d'ajouter plus loin:

Je ne pouvais manquer de sentir leurs différences. Certains étaient plus précis, d'autres plus forts, d'autres plus chargés de mystères. Tous ces mots (...) donnaient une perspective à leur image. Le seul danger qu'ils me faisaient courir tenait à ce que je ne distinguais pas la frontière des deux langues, mais chaque jour qui passait, ne pouvait manquer de m'apprendre à la connaître.

(1935:59; voir la bibliographie)

L'amalgame involontaire et inconscient qu'il faisait entre le dialecte provençal et la langue française s'est imposé, dans sa prime jeunesse, par la fréquentation de différentes écoles primaires où la majeure partie des enfants parlaient le patois (cf. la note de la rédaction en fin d'article).

Par la suite, la découverte du chef-d'oeuvre de Frédéric Mistral, *Mireia*, et les longs entretiens qu'il a eus avec Finiels le vieux paysan, l'aidèrent à dessiner les limites respectives et du parler d'oc et de la langue française.

Les ennuis financiers qui accablèrent ses parents firent de lui un véritable nomade. Tantôt, il est au Valgaron, d'autres fois à Alès, puis finit par échouer au Vigan chez sa grand-mère qui l'inscrivit à l'école du village. Au contact des petits cévenols, il s'aperçut très vite que ces derniers utilisaient un des nombreux dialectes des Cévennes; un dialecte contaminé par des mots locaux dont seuls les enfants ont parfois le secret. L'usage de ce qu'André Chamson qualifia de "sabir"

autorisait à ses camarades de jeu une liberté d'expression qui frisait dans bien des cas l'indécence. Ces écarts de langage les amenaient souvent à perpétrer des actes qui, si leurs parents venaient à s'en apercevoir, étaient sanctionnés sévèrement.

L'une de ces joutes enfantines, consignée par l'écrivain dans son roman intitulé *Le Chiffre de nos jours*, consistait en une "initiation rituelle" que lui avaient fait subir les garçons de son école:

Cresto-lou, criaient les petits aux plus grands (...).

Poignets cerclés par dix mains, chevilles clouées au sol (...), je subis un supplice en poussant un cri de bête. C'était une brusque torsion, douloureuse mais prudente, un geste de berger qui consistait à ne pas gâter son bétail.

Il est cresté! hurlaient les petits.

(1954:267)

De pareils jeux n'avaient cependant aucun caractère licencieux; les libertés de langage n'excluent pas, pour lui, la naïveté ni la pureté du cœur. L'attrait essentiel suscité par ces agissements d'enfants réside dans le manque de discernement entre le moment où la langue française devait être employée et celui où le dialecte cévenol devait entrer en lice.

Cet état de fait est sans nul doute dû à la liberté de choix qui leur était offerte d'user, à leur gré, de l'une ou de l'autre langue. Il nous faut néanmoins tenir compte de ce que la violation de la frontière qui sépare les deux parlers est aussi due à une nécessité.

En effet, les divers "emprunts" à l'une ou à l'autre langue, pour exprimer, soit un sentiment, soit un incident donné, ou tout bonnement pour désigner un objet ou un animal quelconque, dénotaient et dénotent encore actuellement les pauvretés d'expression en termes techniques, d'où le besoin de compenser lesdites faiblesses par des emprunts de part et d'autre. Théorie qu'André Chamson illustre *ipso facto* dans quelques-uns de ses romans et notamment dans *Héritages* où il enchâsse avec dextérité des vocables d'un des dialectes d'oc dans des phrases rédigées principalement en langue française.

Pour commenter le comportement psychologique des héros du livre, il sent l'obligation qui lui est faite, d'un point de vue linguistique, d'encadrer dans un champ sémantique déterminé, comme par exemple dans la phrase suivante:

Il souriait en pensant à Mr Sosier, à ses foucades. (1932:171)

Le nom foucades dérive étymologiquement du latin du XVI^e siècle, fuga, qui signifiait "une fougue (ardeur)", que le parler d'oc a assimilé et auquel Chamson a donné le sens de "toquade". Cet archaïsme n'est pas isolé dans ses écrits puisque nous rencontrons d'autres expressions telles que le verbe obsolète déparler, dont les origines remontent approximativement aux années 1160, et qui s'est traduit par le verbe divaquer ou par parler à tort et à travers.

A ces considérations vient se greffer la découverte, dès l'âge de seize ans, de Frédéric Mistral et de son chef-d'œuvre *Mireia*. Découverte qui exerça une profonde influence sur son mode de pensée en ce sens qu'elle le fit s'apercevoir qu'il possédait une seconde langue maternelle, une langue formée avec ses règles,

sa syntaxe et son vocabulaire et qui le rapprochait sensiblement de ceux qui sont nés dans les mêmes contrées montagneuses que lui:

S'ils me savent de leur race (...) ces hommes me sentent différent parce que, comme ils le disent: "j'ai étudié dans bien des villes" (...) Cette différence (...) leur enlèverait toute confiance en moi si je ne leur révélais pas une faiblesse, et cette faiblesse ils l'ont trouvée dans mon goût pour leur langage, dans mes petites erreurs de syntaxe ou de sémantique... (1925:84-85)

Ces anomalies, loin de l'éloigner de tout ce qui touchait aux écrits de Mistral, contribuèrent à renforcer son amour pour les félibriges ainsi que sa passion pour la poésie languedocienne. Ce n'est que vers cette époque qu'il est devenu tout naturellement bilingue. Lors du centenaire de Mistral, vers les années 30, tout ce qu'il écrivit au long de cette période fut imprégné, ainsi que le confirme son épouse Lucie Mazauric, d'un parfum de garrigues. C'est dire que par la force des choses, l'attachement au monde félibréen devait l'attirer vers la poésie.

Malheureusement, malgré la rédaction d'un recueil de poèmes en provençal, sa vocation de poète ne devait jamais se réaliser car, comme il l'annonce, la langue française était la plus forte et devait par conséquent reprendre ses droits:

C'est en provençal que j'ai tenté de dire ce qu'il m'était impossible d'exprimer en français. C'est en provençal qu'encore adolescent j'ai voulu retrouver l'illumination poétique au moment où je sentais qu'elle allait m'échapper. C'est en provençal qu'à quarante ans (...) j'ai repris mon travail devant la page blanche. Mais chaque fois, je n'avais pas achevé quelque poème que le français reprenait ses droits. Le provençal ne fut donc pour moi qu'une langue d'appoint, mais sa poésie a illuminé ma jeunesse.

(Cf. 1946)

La jeunesse d'André Chamson fut surtout illuminée par la présence du vieux Finiels, qui lui apprit les rudiments de la langue provençale en la parlant tout simplement devant lui. La complicité qui régnait entre le petit André et le vieillard fit en sorte que ce dernier en vint à parler des guerres auxquelles il avait participé et que ses ancêtres, bien avant lui, entreprirent pour acquérir la liberté de tutoyer Dieu dans la même langue que le roi, c'est-à-dire de le tutoyer en français. Usage réprimé, comme nous l'avons constaté, dans des bains de sang. Pour les défenseurs de la foi protestante, la langue provençale était celle des tâches quotidiennes, alors qu'ils réservaient le français à la lecture de la Bible et au culte. Les enseignements de Calvin, parfaitement assimilés par les protestants, portèrent leurs fruits du fait qu'ils les aidèrent à arracher de haute lutte ce droit qui leur était tant contesté. A ce propos, André Chamson n'omet pas de mettre en évidence leurs inquiétudes face au refus des pouvoirs spirituels et temporels:

Que nous reprochent-ils? De lire les Ecritures dans une langue qui n'est pas celle que nous parlons chaque jour, mais que nous comprenons aussi bien qu'ils peuvent le faire; de chanter des

psaumes dans ce français que nous avons appris pour pouvoir parler à Dieu; de le tutoyer comme nous tutoyons notre père selon la chair, et de nous adresser directement à ce père sans que personne se mette entre nous et lui. (1967:194)

Pareillement aux camisards, André Chamson manifeste sa crainte devant tous les obstacles qui se dressent devant l'individu et lui interdisent d'employer la langue de ses pères. Interdit contre lequel il s'élève véhémentement, considérant que l'usage d'une langue, fût-elle secondaire, est à la base même de l'existence de l'être. La plus grande aberration dont il fut le témoin malheureux n'est pas, contrairement à ce que nous pourrions envisager, ce refus qui a été opposé à ses ancêtres d'accomplir leurs devoirs religieux en français, mais l'annexion du sud de l'Autriche par l'Italie. La présence de l'envahisseur dans cette partie de terre réputée autrichienne fit naître en lui un sentiment de profonde inquiétude, appréhension qu'il a traduite à son retour d'Autriche par la publication d'un essai qu'il a intitulé *Tyrol* et qui lui fut inspiré par ces événements. Dans cet ouvrage qui est à la limite du pamphlet, André Chamson observe que l'ennemi des Autrichiens du Sud tente de leur imposer l'usage de la langue italienne par tous les moyens dont il dispose, y compris la force. Cependant, il note, en marge de cette présence imposée, une résistance passive et secrète qui redore le blason de la langue allemande en lui insufflant plus de puissance:

Les liens de la langue me paraissent avoir ici plus de puissance encore qu'à l'ordinaire. Les paysans, en effet, font presque toujours une différence entre ceux qui leur parlent dans leur dialecte, dans leur patois, et ceux qui leur parlent dans leur langue nationale; or, il semble qu'ici l'allemand ait la même puissance qu'ailleurs les dialectes locaux. Le phénomène s'est renversé: la blessure propre à la défaite, les rancœurs partagées donnent (...) à la langue générale cet air de complicité, de fraternité presque secrète, que ne peuvent avoir, en tout autre lieu, que les dialectes. (1930:70-71)

L'obligation faite du jour au lendemain aux Tyroliens du Sud de parler une autre langue que la leur, paraît d'une telle absurdité à André Chamson qu'il ne conçoit pas comment les Italiens arriveront à la leur faire apprendre et à la leur faire accepter. En effet, en faisant allusion à ce phénomène, il soulève le problème de la violation des consciences qui découle de tels procédés. Se rendant compte de leur impuissance à faire assimiler un "idiome" latin à des germanophones, les représentants des autorités italiennes se trouvaient contraints d'user de la manière forte. Pour contrebalancer la hargne et les attaques incessantes de ceux qui les persécutaient, les Sud-Tyroliens ressentaient plus que jamais la nécessité de préserver leur langue.

Dans le cas où ils étaient contraints de parler italien, ils en usaient comme d'une arme à double tranchant pour démystifier la puissance adverse et pour aller à l'encontre de ses attentes. En ce sens, l'apport d'une langue étrangère ne peut être considéré uniquement comme un bienfait, étant donné qu'elle a tendance à vouloir évincer celle qui leur a été léguée par leurs prédécesseurs, legs dont ils

se trouvent être à la fois les conservateurs et les transmetteurs. Pour être à la hauteur de la lourde tâche qu'ils devaient mener à bien, les Autrichiens du Sud-Tyrol se lièrent aux Allemands du Nord avec qui ils se sentaient des affinités ethniques et linguistiques.

Ces convergences n'avaient pour but que de sceller la langue allemande à un support qui soit indestructible; les Allemands du Nord n'étant pas menacés par l'Italie, les Autrichiens du Sud tyrolien pensèrent que la solution allemande était toute indiquée pour cette concrétisation.

Mais, ce faisant, ne se subordonnaient-ils pas au voisin allemand? N'aliénaient-ils pas leur liberté d'action? A ce propos, André Chamson confronte le problème des Tyroliens du Sud à celui des pâtres du Languedoc et en déduit que les paysans autrichiens n'étaient pas suffisamment préparés à cette incursion italienne alors que les bergers de ses montagnes ont su garder intacte la langue qui servit de véhicule linguistique aux poètes de Provence:

Je pense encore aux bergers de chez moi, à ces pâtres du Languedoc et de Provence (...) Depuis sept cents ans, les Français du Nord leur ont apporté leur langue (...) Ils parlent tous le français, maintenant, toute leur vie sociale est réglée par le français, tous les actes écrits qui les concernent sont rédigés en français, et, cependant, leur langue maternelle reste encore cette langue d'oc qui fut au cours des siècles, par le prestige de ses poètes, tour à tour limousine ou provençale. (1930:132-33)

La mise en exergue des facultés d'adaptation de ces gens simples et parfaitement bilingues que sont les bergers du Languedoc, s'éclucide effectivement par la parité qui subsiste entre le parler d'oc et la langue française. En outre, André Chamson avait la ferme conviction que toute langue est d'abord dialecte avant de devenir immortelle par la grâce des chefs-d'oeuvre. Cette certification trouve son origine dans les différents petits états qui constituèrent le Royaume de France. Notre écrivain dont l'expérience se complète par une formation d'archiviste et d'historien, précise à cet effet:

Notre ancienne patrie a longtemps considéré que tous ces parlers étaient des "parlers maternels" de France et que tous ce qu'ils créaient entraient dans son héritage. (1960:38)

L'héritage auquel il est fait référence ici ne peut être que linguistique car, ainsi que nous pouvons nous en rendre compte, à l'heure actuelle encore, chaque région de France ou presque possède une particularité langagière; ces caractéristiques confèrent à la langue française proprement dite un certain rayonnement auquel André Chamson a contribué. Son concours à l'expansion de la langue a été des plus précieux et ce pour deux raisons fondamentales.

Tout d'abord, il n'a eu de cesse de faire revivre tout un corpus lingual puisé à même le provençal et qui constituait l'une des véritables matrices de la langue romane dont est issu le français. Le deuxième point a trait à la quête d'une voie qui ne pouvait être autre que celle de la liberté! En soi, la voie de la liberté conduit à la valeur et la valeur s'affirme par l'action; cela reviendrait à dire, en d'autres

termes, que l'écrivain est maître de son univers et qu'il a, d'après le vœu d'André Chamson, "le pouvoir de changer le sens des valeurs et d'en établir de nouvelles architectures" (1948:26).

L'idée de restructurer le sens des valeurs est transposée dans quelques-uns de ses ouvrages, plus spécialement dans *Roux le Bandit*, roman dans lequel un objecteur de conscience, cévenol, préfère s'éclipser dans la montagne plutôt que de se soumettre à l'injonction qui lui était faite d'intégrer son corps d'armée. Après de multiples péripéties, le comportement de Roux suscite la colère de la population qui ne voit en lui qu'un déserteur. Mais au cours d'une rencontre que celui-ci fait avec un paysan, il a l'occasion de s'expliquer sur les motivations de ses actes, motivations reposant essentiellement sur la lecture et l'observation des commandements bibliques. L'analyse de l'attitude psychologique de Roux faite par André Chamson, ne paraît guère convaincante attendu que, sous prétexte qu'un homme pratique la Bible à la lettre, il ne doit en aucun cas prendre les armes et éliminer son prochain.

Par ailleurs, Roux ne s'exprime en français que pour faire l'exégèse des textes sacrés. C'est également en français et non en provençal qu'il répond aux accusations de ses parents et de ses amis; le langage métaphorique dans lequel le "héros" du roman est passé maître en la matière, dénote une sorte d'angoisse métaphysique qui le fait constamment discourir dans la langue de Calvin et de Clément Marot. Bien que Chamson tente de nous donner le change, nous constatons à travers les rares discussions que Roux a pu avoir avec les gens de son village, que lesdits entretiens trahissent une velléité caractérisée par la pratique alternée du provençal et de la langue des Ecritures.

Le dilemme de Roux conduit Chamson à tenir un raisonnement bâti sur un concept moral. Par l'intermédiaire d'un des interlocuteurs de son principal protagoniste, il dévoile le fin fond de sa pensée:

Il m'a parlé pendant une heure mieux qu'un pasteur; le Bon Dieu semblait crier sur sa bouche et tout ce qu'il disait de lui-même ressemblait à des passages de l'Ecriture. Il m'a répété plusieurs fois: l'Eternel vient d'abandonner ce monde, et le monde est fou (...) Mais il ne faut pas que nous quittions l'oreille de l'Eternel et que nous méprisions Sa parole, et c'est pour suivre Son enseignement et pour garder Sa foi que j'ai refusé de faire la guerre.
(1925:74-75)

Il arrive dans certaines circonstances que la méditation chamsonienne sur le bilinguisme dépasse le cadre restreint de l'Hexagone pour s'intéresser à des communautés de langue semblables à la sienne, comme, par exemple, le Royaume de Belgique qui est, lui aussi, divisé entre deux grands groupes linguistiques, le flamand et le français. André Chamson précise à ce sujet que pour ceux des Belges dont la relation avec la langue maternelle demeure le français, elle est un destin, et que pour ceux qui appartiennent à l'ethnie flamande, la relation demeure un choix dans la mesure où ils ne sont pas astreints comme leurs compatriotes à la préserver des assauts d'autres idiomes. Le souci principal qui le préoccupait était que la langue française garde sa pureté:

Il nous revient d'abord de veiller sur la pureté de notre langue, et même de la maintenir, si elle est consentante, dans l'état de sa perfection où elle peut être arrivée, à tel moment de l'Histoire. Mais nous devons aussi, avec une égale vigilance, suivre son évolution pour l'empêcher de devenir une langue morte.

(1972:537)

Cette citation est extraite de l'allocution prononcée par André Chamson devant les membres de l'Académie Royale de Belgique. Dans son discours, en réponse à celui de Madame Suzanne Lilar, Directrice de l'Académie, l'orateur se pose en défenseur acharné et vigilant de la langue française. Soit! C'est un droit que nul ne lui conteste. Mais qu'il mentionne que la langue française doit rester pure, cela nous porte à croire qu'elle n'a subi aucune influence ni connu aucune infiltration de la part des autres langues qui sont parlées dans le monde.

Il nous suffirait, pour démentir ces allégations, de compulsier un dictionnaire quelconque qui nous apporterait la preuve matérielle de notre point de vue. Dans ce même discours, André Chamson égratigne au passage certains des écrivains, précurseurs d'une nouvelle littérature, à qui il reproche de faire une "littérature de laboratoire" et d'écrire des récits ou des poèmes "étanches" que seuls des initiés peuvent aborder. Il déclare en substance:

Certains écrivains prétendent qu'ils vont créer une nouvelle littérature. Tout en proclamant leur volonté de changer le monde et d'anéantir notre culture pour fonder une civilisation des masses, ils sont incapables d'écrire (...) Je m'en voudrais, cependant, d'avoir l'air de méconnaître la fonction et l'utilité de ce genre de littérature. Réservée au plus petit nombre (...), pour devenir accessible à l'immense masse des hommes, il lui faudra renoncer (...), se nier elle-même.

(1972:539)

Dans la pensée de notre écrivain, bien que la langue ait une syntaxe modifiée et un vocabulaire enrichi, elle est immuable et doit le rester. La transformer ne servirait qu'à bouleverser les modes de pensée. Pourtant l'Histoire est là pour apaiser les craintes d'André Chamson. En effet, nous avons connu différents mouvements littéraires et l'étude de leurs credos respectifs n'a en rien modifié notre vie.

Si l'on s'en tient aux assertions d'André Chamson, la littérature doit continuellement s'abreuver à une langue dont on se sera assuré préalablement qu'elle sera comprise par tous, et l'écrivain se voit imposer un style calqué sur celui des grands classiques comme, par exemple, Molière, Racine, La Bruyère ou l'un des représentants de la Pléiade. Cet "enfant du siècle" est pourvu de deux faces comme Janus. Par sa faculté d'imagination, il appartient au monde moderne, mais dans son mode de pensée, son regard se fixe avec insistance sur le passé.

Sans doute agit-il par acquit de conscience parce qu'il n'a pas su trouver le juste milieu qui lui aurait permis d'être en parfaite symbiose avec le monde qui l'environne. D'autre part, la poursuite du bonheur, véritable gageure, qui demande bien des sacrifices, pourrait se matérialiser sous la forme d'une liberté personnifiée.

[Nous avons repris l'article sans essayer de systématiser les termes dont se sert l'auteur, tels que *langue, dialecte, patois, langue d'oc, provençal* etc., ni de distinguer entre le bilinguisme, la diglossie et la simple maîtrise d'un dialecte d'une langue. NDLR.]

BIBLIOGRAPHIE

Les références renvoient à la date de publication des écrits suivants d'André Chamson (ou sur lui):

- 1925 *Roux le Bandit*. Paris: Rombaldi.
- 1930 *Tyrol*. Paris: Grasset.
- 1932 *Héritages*. Paris: Grasset.
- 1935 *Les quatre éléments*. Paris: Grasset.
- 1946 "André Chamson, l'enfant qui veut être poète," *Les Cahiers du Sud*, no. 275:59-69.
- 1948 *Si la parole a quelque pouvoir*. Genève: Editions du Mont Blanc.
- 1954 *Le Chiffre de nos jours*. Paris: Gallimard.
- 1960 "La vie et l'oeuvre de Frédéric Mistral," in: F. Mistral, *Mireille*, préface d'André Chamson. Paris: Rombaldi.
- 1967 *La Superbe*. Paris: Plon.
- 1972 "André Chamson à l'Académie Royale de Belgique: défense de la langue française," *La Nouvelle Revue des Deux Mondes*. Juin 1972.

A. H.